



Retrait du CPE : Ensemble c'est possible

**28 mars 2006 : journée d'actions
interprofessionnelles avec arrêts de travail,
grève et manifestation**

On peut faire céder le Gouvernement !

Après la formidable ampleur de la manifestation du samedi 18 mars, qui a vu descendre dans la rue plus de 1.5 millions de personnes pour obtenir le retrait du CPE et devant l'obstination du Gouvernement, les Organisations Syndicales : UNEF, CE, UNL, FIDL, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA appellent à amplifier la mobilisation.

Suite à l'appel solennel lancé dès samedi par l'ensemble des Organisations Syndicales, le Gouvernement doit avoir la sagesse de sortir de l'impasse dans laquelle il s'est mis : il doit retirer le CPE.

Ce retrait lèverait l'hypothèque à l'ouverture des négociations pour l'emploi et l'avenir des jeunes.

Le CPE est un recul pour tous les salariés

Le Cpe est un pas vers une précarité imposée aux jeunes, puis à toutes et tous. Il complète le Cne instauré en juillet pour les entreprises de moins de vingt salariés. Il prépare la mise en œuvre du « contrat unique de travail » que le Medef appelle à substituer au contrat à durée indéterminée.

- è jeunesse stigmatisée
- è précarité accentuée
- è contrats de travail fragilisés
- è salariés bâillonnés
- è garanties collectives menacées

Le gouvernement en difficulté

Depuis fin janvier, le rejet du CPE grandit parmi les jeunes, les salariés, les retraités et les chômeurs.

La côte de popularité du Premier Ministre s'effondre.

L'ampleur des manifestations du 18 mars, le nombre de mobilisations de lycéens et d'étudiants plongent le gouvernement dans l'embarras.

La proposition formulée par Dominique de Villepin d'ouvrir des discussions avec les syndicats pour instaurer des mesures d'accompagnement social du CPE témoigne de la difficulté dans laquelle s'est mis le gouvernement.

Seul le retrait du CPE est à l'ordre du jour

C'est sur cet objectif que se poursuit, après la journée nationale d'actions du 18 mars, l'unité des confédérations de salariés, des syndicats lycéens et étudiants.

Pour la CGT, les discussions et négociations à engager ne portent pas sur d'éventuelles compensations à une généralisation de la précarité, mais sur des dispositions garantissant une plus grande stabilité dans le travail et dans la vie. Autant de revendications concrètes pour alimenter l'ambition d'une véritable « Sécurité sociale professionnelle » pour tous les salariés, du privé comme du public, des petites comme des grandes entreprises.

Le rassemblement et les mobilisations doivent se poursuivre et s'amplifier. Le CPE est une disposition antisociale et un recul de société. Le Gouvernement doit retirer la loi.

**Après les manifestations du samedi 18 mars,
après celles des lycéens et des étudiants avec les syn-
dicats de salariés du jeudi 23 mars,**

**une nouvelle journée d'actions interprofessionnelles
avec arrêts de travail, grèves et**

28 mars 2006
Manifestation à
14H30
Place Mazelle à Metz

est organisée pour le retrait du CPE.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

☐ prendre contact

☐ me syndiquer

NOM :

PRENOM :

Adresse :

CP :

Ville :

Age :

Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à UD CGT Moselle, 8 rue des Trinitaires, BP 70771, 57012 Metz Cedex 1